AFCN
AGENCE FÉDÉRALE DE CONTRÔLE NUCLÉAIRE

[redacted]

Département Etablissements et Déchets
Service Etablissements nucléaires de Base

Electrabel
Boulevard Simon Bolivar 36
1000 Bruxelles

Bruxelles, 3 juillet 2025

Votre courrier	Vos références	Nos références	Annexe(s)
/	/	2025-07-03-NLE-5-1-8-FR	1

Objet : LTO T3 – Approbation du redémarrage de Tihange 3 en vue de la poursuite de l'exploitation

Cc : **EBL:** [redacted]
Bel V: [redacted]

[redacted]

Le 1er juillet 2025, l'AFCN a approuvé le plan d'action global pour le LTO de Tihange 3 (référence du courrier : 2025-07-01-NLE-5-1-7-FR). L'AFCN a alors rappelé que le redémarrage de Tihange 3 en vue de la poursuite de son exploitation est soumis à une approbation spécifique de l'AFCN.

Cette approbation est requise avant de quitter l'état d'arrêt à froid (passage du mode 5 au mode 4, ce qui correspond au dépassement de 90°C pour la température moyenne de l'eau du circuit primaire). Pour obtenir cette approbation, Electrabel doit satisfaire à toutes les attentes de l'AFCN devant être remplies avant le redémarrage, c'est-à-dire :

- Toutes les action dont la deadline est antérieure au redémarrage de Tihange 3 ont été mises en œuvre et sont clôturées par l'Autorité de sûreté ;
- L'AFCN a approuvé le planning de résorption des JCO et NCR, et la justification des écarts qui n'ont pas pu être résolus avant le redémarrage ;
- L'AFCN et Bel V ont été informés de l'état d'avancement des activités LTO et des progrès réalisés ;
- Electrabel confirme, sur base d'une analyse et en tenant compte de tous les aspects pertinents, que Tihange 3 est prêt pour le redémarrage et une nouvelle période d'exploitation de 10 ans.

AFCN
AGENCE FÉDÉRALE DE CONTRÔLE NUCLÉAIRE

L'AFCN a reçu d'Electrabel le document « LTO T3 : Position EBL – Conformité pour redémarrage AT 2025 » le 2 juillet 2025 (réf. 10011330735.000.00) ainsi que des documents d'accompagnement. L'AFCN a pris note que, selon Electrabel, Tihange 3 (tant l'installation technique que l'organisation) est prêt pour le redémarrage et pour une nouvelle période d'exploitation de 10 ans.

Bel V confirme dans son rapport d'évaluation de sureté (R-RBG2PM-SER-25-001-0-e), joint à ce courrier, que le plan d'action, et en particulier les actions devant être réalisées avant le redémarrage, ont été exécutées conformément aux engagements. De plus, Bel V a également réalisé un suivi régulier de l'AT de Tihange 3, ainsi que d'autres vérifications, liées par exemple aux tests et inspections effectués par Electrabel.

De son côté, l'AFCN a opéré un suivi rapproché du Programme LTO, en ce compris l'implémentation du plan d'action de Tihange 3. Ce suivi a inclus des réunions de progrès, des vérifications documentaires, des échanges de questions-réponses avec Electrabel, une inspection de l'AFCN dans le cadre du sous-programme T&I et une inspection de l'AFCN dans le cadre du redémarrage de Tihange 3.

Compte tenu de ce qui précède, l'AFCN conclut qu'Electrabel a rempli les conditions liées au redémarrage. De plus, l'AFCN n'a pas connaissance de constatations empêchant l'approbation de redémarrage. **L'AFCN approuve donc le redémarrage de Tihange 3** en vue de la poursuite de son exploitation. Dès réception de la présente, Electrabel peut, selon son propre planning, quitter l'arrêt à froid, i.e. passer du mode 5 au mode 4, continuer le redémarrage et poursuivre l'exploitation pour une nouvelle période d'exploitation de 10 ans.

L'AFCN et Bel V vont continuer à suivre la mise en œuvre correcte, et dans les délais, du plan d'action global pour le LTO de Tihange 3.

En vous souhaitant une bonne réception de la présente, veuillez agréer, [redacted], l'expression de notre considération distinguée.

[redacted]

[redacted]
Chef de Programme LTO

[redacted]
Chef de Service Etablissements nucléaires de Base

Correspondance : AFCN - Rue du Marquis 1 bte 6A - 1000 Bruxelles
Tél.: +32 (0)2 289 21 11
Numéro d'entreprise : BE 0254.487.220
De plus amples renseignements quant à cet objet peuvent être obtenus auprès de :
[redacted]
[redacted]